

BORDEREAU DES PRIX

Objet : Commune de Pavilly
Extension du réseau eaux usées

Numéro de Prix	Descriptif	Prix Unitaire Hors Taxe
1	<p>INSTALLATION ET REPLIEMENT de l'ensemble du chantier</p> <p>Ce prix rémunère toutes les opérations non détaillées par le présent bordereau des prix, nécessaires à la bonne exécution du chantier. Conformément aux directives énoncées par le CCTP et/ou le PGC en accord avec le Maître d'ouvrage, il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dépenses de protection , de gardiennage , d'éclairage et des installations diverses de chantier, - l'aménagement des terrains , des bureaux ou salles de réunions conformément au CCTP, - le raccordement éventuel aux réseaux divers, - l'amenée et le repliement des matériels de fabrication , de transport et de mise en oeuvre des matériaux, - l'amenée et le repliement du local destiné au laboratoire du maître d'oeuvre, - la mise en place des clôtures provisoires, - l'implantation des ouvrages à réaliser, - le nettoyage soigné du chantier, - l'amenée et le repliement des installations générales nécessaires pour assurer l'hygiène du chantier, <p>- la fourniture, la pose et la dépose d'un panneau d'information du public de dimensions 2mx1,5m indiquant le nom du maître d'ouvrage, la nature des travaux exécutés, la date et l'achèvement des travaux, suivant un modèle remis par le maître d'oeuvre.</p> <p>Le règlement sera effectué à raison de 60% au début des travaux et de 40% à la réception provisoire.</p> <p><i>le forfait :</i></p>	_____
2	<p>SIGNALISATION DE CHANTIER</p> <p>Ce prix rémunère pour l'ensemble du chantier, la fourniture, la mise en place la surveillance, l'exploitation et le remplacement s'il y a lieu des dispositifs de signalisation temporaire de chantier, dont l'installation est obligatoire sur le domaine public, jusqu'à la date fixée pour les opérations préalables à la réception. La signalisation à mettre en place devra être conforme au plan de signalisation, pièce contractuelle définie au C.C.A.P. ou au C.C.T.P., ou à défaut conforme au livre I, 8ème partie de l'Instruction Ministérielle sur la signalisation routière. Le règlement sera effectué à raison de 60% lors de l'installation du dispositif et de 40% lors de son repliement.</p> <p><i>le forfait :</i></p>	_____
3	<p>DOSSIER DE RECOLEMENT réalisé par un géomètre expert agréé par le maître d'ouvrage y compris fichier AUTOCAD rattaché au système LAMBERT et NGF</p>	_____

BORDEREAU DES PRIX

Objet : Commune de Pavilly
Extension du réseau eaux usées

Numéro de Prix	Descriptif	Prix Unitaire Hors Taxe
	<p>Ce prix comprend l'établissement du dossier de récolement suivant les prescriptions de l'article 62 du fascicule 70 du CCTG.</p> <p>Ce prix comprend la réalisation du lever topographique par un géomètre expert agréé par le Maître d'Ouvrage. Le récolement devra relever l'ensemble des zones ayant fait l'objet de travaux (précision 1/200) et son insertion dans le levé topographique d'origine.</p> <p>L'entrepreneur devra remettre au moins 4 plans pliés au format 21 x 29,7 cm et le(s) fichier(s) informatique(s) sur CD-ROM au format AUTOCAD Version 2000 ou suivante en coordonnées LAMBERT.</p> <p>Le dossier de récolement devra être composé de plusieurs plans (structure, réseaux gravitaires, réseaux secs, paysager...) et devra faire figurer tous les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom du chantier, du maître d'ouvrage, de l'entreprise, du géomètre ayant réalisé le plan, la date et l'indice du plan, le nord et l'échelle. - le nom des voies, les différents types de surface avec des trames et couleurs différentes, les bordures, le mobilier urbain, les coffrets ou compteurs, les plantations... - tous les équipements visibles sur le domaine public (bouche à clé, regard de visite, chambre de tirage), - le repérage des terrassements manuels réalisés, - tous les ouvrages réalisés dans le présent marché et les ouvrages existants découverts lors des fouilles repérées en coordonnées LAMBERT. - cotation altimétrique des canalisations exécutées dans le présent marché avec indication des diamètre, type de canalisation, pente et X, Y, Z de chaque ouvrage en coordonnées LAMBERT. <p><i>le forfait :</i></p>	
4	<p>TERRASSEMENTS MANUELS - recherche de réseaux existants</p> <p>Ce prix s'applique aux sondages nécessaires au repérage des conduites, réseaux ou canalisations existantes. Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'extraction des déblais et leur mise sur berge, - l'étalement, - la reprise des déblais et leur mise en remblai, - le compactage, - toutes sujétions dues à leur rencontre de canalisation ou à la proximité d'autres ouvrages, - l'identification des ouvrages découverts avec validation par le propriétaire et/ou concessionnaire, - le relevé de ces ouvrages par un géomètre-expert et la mise au format Autocad des éléments géographiques calculés en coordonnées Lambert et Nivellement Général de la France. Ce prix s'applique exclusivement aux déblais réalisés à la main. <p><i>Le Mètre Cube :</i></p>	
5	<p>CONSTRUCTION REGARD DE VISITE Prof. 2m00 sur canalisation de diamètre 200</p>	

BORDEREAU DES PRIX

Objet : Commune de Pavilly
Extension du réseau eaux usées

Numéro de Prix	Descriptif	Prix Unitaire Hors Taxe
	<p>Ce prix comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements complémentaires en surlargeur ou en prolongement des tranchées avec évacuation des déblais correspondants à la décharge de l'entrepreneur (y compris blindage éventuel), - les éléments droits, - l'élément réducteur, - la réhausse sous cadre, - le cadre et le tampon en fonte ductile série lourde, - la crosse et les échelons de descente dans l'ouvrage, - toutes sujétions de raccordement entre la canalisation et le regard (pièces spéciales, découpe de la canalisation...). <p>L'ouvrage sera totalement étanche. Ce prix comprend également la découpe préalable du revêtement bitumineux s'il s'inscrit sur une chaussée existante et les remblais contigus.</p> <p><i>L'Unité :</i></p>	_____
6	<p>PLUS VALUE PRIX F & P REGARD diamètre 1000 par Décimètre de surprofondeur</p> <p>La profondeur des ouvrages sera égale forfaitairement à la distance prise entre le fil d'eau de la canalisation la plus basse et le dessus du tampon pris sur l'axe. La surprofondeur exprimée en décimètres sera arrondie au plus près.</p> <p><i>Le Décimètre :</i></p>	_____
7	<p>F & P CANALISATION PVC RIGIDE diamètre 200 - Série CR8</p> <p>Ce prix comprend :</p> <p>La démolition de chaussée éventuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sciage ou la découpe soigné du revêtement en place - La démolition de la structure de chaussé quelque soit sa nature et son épaisseur - Le chargement le transport et l'évacuation des produits à la décharge de l'entreprise <p>LA TRANCHEE jusqu'à 1m50 de profondeur</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'extraction des déblais quelle que soit leur nature - leur évacuation à la décharge de l'entreprise - toutes sujétions dues à la présence de réseaux traversant l'emprise de la tranchée à réaliser - le blindage des fouilles si la profondeur est supérieure à 1m50 - Le puisage de l'eau si nécessaire - Le réglage du fond de forme - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de sable pour la réalisation du lit de pose d'une épaisseur minimum de 0m10 et l'enrobage de la canalisation jusqu'à 0m15 au dessus de sa génératrice supérieure - la fourniture et pose d'un grillage avertisseur <p>La F & MO D'UNE CANALISATION</p>	_____

BORDEREAU DES PRIX

Objet : Commune de Pavilly
Extension du réseau eaux usées

Numéro de Prix	Descriptif	Prix Unitaire Hors Taxe
	<ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et pose de canalisation PVC - outre la fourniture de la canalisation, ce prix comprend notamment les coupes, l'exécution des joints quel que soit leur type avec la mise en place des bagues-pression ou raccords selon le type proposé par l'entrepreneur. - le raccordement aux ouvrages et les essais d'étanchéité avec la fourniture de l'eau. <p>Le remblayage de la tranchée</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de la grave non traitée agréée par le Maître d'Oeuvre, jusqu'au fond de forme projeté - la mise en oeuvre, le réglage et le compactage, compris arrosage éventuel, - les essais et contrôles à la charge de l'entreprise. <p>La refecton de chaussée conforme à l'existant , à défaut l'entreprise mettra en oeuvre un tapis de 6 cm de BB 0/10 apres imprégnation à 2kg d'émulsion de bitume de la GNT mise en oeuvre lors du remblaiment de la tranchée.</p> <p>Les quantités prise en compte seront la longueur total du fils d'eau de la canalisation posé sans déduction des regard et ouvrage.</p> <p>Toute sujestions de mise en oeuvre.</p> <p><i>Le Mètre Linéaire :</i></p>	_____
8	<p>SURPROFONDEUR DE TRANCHEE au delà de 1m50 - plus-value au prix précédent</p> <p>Ce prix rémunère en plus-value aux prix de réalisation de tranchée, les terrassements complémentaires pour l'exécution de tranchée d'assainissement au delà des profondeurs prescrites (déblai et remblai ou évacuation). Ce prix comprend les protections (blindage - étalement de sécurité) imposées par la législation du travail applicables à l'ensemble de la tranchée.</p> <p><i>Le Décimètre par Mètre :</i></p>	_____
9	F & P CANALISATION PVC RIGIDE diamètre 125 - Série CR8	_____

BORDEREAU DES PRIX

Objet : Commune de Pavilly
Extension du réseau eaux usées

Numéro de Prix	Descriptif	Prix Unitaire Hors Taxe
	<p>Ce prix comprend :</p> <p>La démolition de chaussée éventuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sciage ou la découpe soigné du revêtement en place - La démolition de la structure de chaussé quelque soit sa nature et son épaisseur - Le chargement le transport et l'évacuation des produits à la décharge de l'entreprise <p>LA TRANCHEE jusqu'à 1m50 de profondeur</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'extraction des déblais quelle que soit leur nature - leur évacuation à la décharge de l'entreprise - toutes sujétions dues à la présence de réseaux traversant l'emprise de la tranchée à réaliser - le blindage des fouilles si la profondeur est supérieure à 1m50 - Le puisage de l'eau si nécessaire - Le réglage du fond de forme - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de sable pour la réalisation du lit de pose d'une épaisseur minimum de 0m10 et l'enrobage de la canalisation jusqu'à 0m15 au dessus de sa génératrice supérieure - la fourniture et pose d'un grillage avertisseur <p>La F & MO D'UNE CANALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et pose de canalisation PVC - outre la fourniture de la canalisation, ce prix comprend notamment les coupes, l'exécution des joints quel que soit leur type avec la mise en place des bagues-pression ou raccords selon le type proposé par l'entrepreneur. - le raccordement aux ouvrages et les essais d'étanchéité avec la fourniture de l'eau. <p>Le remblayage de la tranchée</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de la grave non traitée agréée par le Maître d'Oeuvre, jusqu'au fond de forme projeté - la mise en oeuvre, le réglage et le compactage, compris arrosage éventuel, - les essais et contrôles à la charge de l'entreprise. <p>La refecton de chaussée conforme à l'existant , à défaut l'entreprise mettra en oeuvre un tapis de 6 cm de BB 0/10 apres imprégnation à 2kg d'émulsion de bitume de la GNT mise en oeuvre lors du remblaiement de la tranchée.</p> <p>Les quantités prise en compte seront la longueur total du fils d'eau de la canalisation posé sans déduction des regard et ouvrage.</p> <p>Toute sujétions de mise en oeuvre.</p> <p><i>Le Mètre Linéaire :</i></p>	
10	F & P BOITE BRANCHEMENT PVC ETANCHE diamètre 300 y compris F & P CULOTTE DE BRANCHEMENT PVC sur canalisation diamètre 150	

BORDEREAU DES PRIX

Objet : Commune de Pavilly
Extension du réseau eaux usées

<i>Numéro de Prix</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Prix Unitaire Hors Taxe</i>
	<p>Ce prix rémunère la totalité de l'ouvrage c'est à dire la base avec cunette, les éléments-allonges et le dispositif de fermeture comprenant le cadre et le tampon ajustable en fonte ductile type "chaussée". Il comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements supplémentaires en surlargeur ou en prolongement des tranchées avec évacuation des déblais correspondants à la décharge de l'entrepreneur, - le raccordement des canalisations aval et amont, - la fourniture et pose du manchon D.100 pour le raccordement privatif et du bouchon, - la protection béton éventuelle, - toutes les sujétions d'exécution conformément aux dispositions du CCTP. <p><i>L'Unité :</i></p>	_____